

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 01 août 2014

Convocation du 26 juillet 2014

Le Conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 01 août 2014 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents :

- . Mmes GOYARD, JAILLET, RICHARD, SALIEGE, VIET
- . MM BILLON, CARPENTIER, MARILLIER, RENAUD, SIXDENIER, VERNOT.

Etait excusés : Mmes GILLES donnant pouvoir à Mme VIET, GUILLEMIN, MM. MONNERET, PACAUD.

M. Gilles SIXDENIER est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance de Conseil municipal du 20 juin 2014.

Préparation de la rentrée scolaire :

Le Conseil Municipal prend connaissance et valide :

- . Les nouveaux horaires du personnel intervenant dans les temps scolaires et périscolaires.
- . L'accroissement du temps de travail qui sera rémunéré en heures complémentaires pour l'année scolaire 2014/2015 :
 - Pas d'augmentation du temps de travail pour Lydie BILLON et Monique GODIN,
 - Augmentation d'1h30 hebdomadaire pour Marie-Christine DEVOUCOUX, d'1h30 pour Catherine PERRAUDIN, de 10h20' pour Sylvie RINGARD,
- . Le prix de la participation des parents pour le restaurant scolaire qui est fixé à 3,55€ par repas servi,
- . Le prix du service pour le lavage de la vaisselle qui est fixé à 0,43€ par repas, à charge de la commune,
- . Le tarif de la garderie périscolaire qui reste inchangé : gratuit le matin, 1,50€ la 1^{ère} heure le soir et 1€ par demi-heure supplémentaire,
- . L'ouverture d'un compte chez LECLERC Multimédia Montceau pour l'achat de petites fournitures dans le cadre des activités périscolaires,
- . L'entretien annuel des sols souples et des vitres qui est confié à MKI pour un montant de 690€ HT,
- . L'achat de 10 chaises chez SIMIRE pour un montant de 937,68€,
- . La pose de porte-manteaux complémentaires,
- . Les frais de scolarité pour les communes voisines qui restent inchangés, à savoir 450€ par enfant.

Une réponse du Conseil général pour l'organisation éventuelle du transport scolaire et son financement est attendue en août.

Une relecture du règlement du temps périscolaire est proposée aux membres du Conseil Municipal, à valider lors de la prochaine réunion.

Recrutement de personnels occasionnels en cas d'accroissement de travail ou d'absence du personnel titulaire et non titulaire en place

Le Conseil Municipal renouvelle l'autorisation au maire à recruter du personnel occasionnel en cas d'accroissement de travail ou d'absence du personnel titulaire ou non titulaire en place.

Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Un diagnostic énergétique de l'école sera réalisé le 25 août par la société NEO Energie. Le Conseil Municipal remercie d'avance Mme Emilie LACHAUX pour la réalisation gratuite de ce diagnostic.

Projet éclairage public : Remplacement matériel vétuste

Le 25 avril 2014, le conseil municipal a pris une délibération de principe pour remplacer le matériel vétuste de l'éclairage public, d'un montant estimatif des travaux ; 7 400 € HT. Le Conseil Municipal est informé qu'après étude précise du dossier, le montant s'élèvera à 6 700€ HT

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (informations)

Le Conseil Municipal désigne Jean-Philippe VERNOT pour représenter la commune et suivre l'élaboration du PLUI de la CCM, ayant les effets de Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Informations de la Communauté de communes du Sud de la Côte Chalonnaise

Le Conseil Municipal valide l'inscription, avec le Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, dans la démarche TEPOS dont les prédiagnostics énergétiques des bâtiments communaux. Cette démarche est sans engagement et permet de constituer le dossier de demande de subvention qui peut aller jusqu'à 70% (en sachant que l'année prochaine, il n'y aura plus de subventions).

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal valide les subventions aux associations :

Comité des fêtes : 900 €

RAR Genouilly : 60 €

DDEN : 25 €

ADIL SL : 56 €

Récré'action (sur nouvelle association) : 300 €

Un monde pour Jade : 500 €

Rencontre des Marcilly de France les 06 et 07 juin 2015

Mme Béatrice SALIEGE fait un point de situation sur l'organisation de la rencontre des Marcilly de France, supervisée par le Comité des Fêtes. Le Conseil Municipal est notamment sollicité pour :

- . Subventionner le vin d'honneur, estimé à 1 500€ (estimation réalisée pour 300 personnes) : validation unanime,
- . Sécurisation de l'équilibre budgétaire prévisionnel qui à ce jour montre un déficit de 3 000€, à partager par moitié entre la commune et le comité des fêtes : le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, accepte ce principe, mais demande à ce que tout soit mis en œuvre pour équilibrer le budget, voire le rendre positif.

La prochaine réunion pour cette organisation aura lieu le jeudi 11 Septembre à 20 H 30,

Informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- Qu'ERDF annule le dossier de raccordement de la production photovoltaïque sur la commune de Bissey sous Cruchaud.
- Que la Communauté de Communes instruira les dossiers d'urbanisme à partir du 01/07/2015, à la place des services de la DDT qui n'auront plus la compétence,
- Que le contrôle de sécurité du terrain multisport a été effectué,
- De la demande de passage d'un charcutier sur la commune,
- D'un courrier de remerciement des habitants des Baudots pour le prêt de la salle Félix Menager pour leur repas de quartier,
- Des absences d'égavage pour plusieurs propriétés joignant le domaine public,
- Du point de situation pour les affouages,
- Du courrier Bachelard/Ianunzio concernant des écoulements d'eaux pluviales.

Le Maire,
Jean-Pierre BILLON